IUT BESANÇON VESOUL
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

DEMANDE D'EXONERATION OU DE REMBOURSEMENT A TITRE EXCEPTIONNEL DES DROITS D'INSCRIPTION

N° Etudiant : ..... Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : ..... Nom Marital : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Date d'entrée en France : ..... N° de carte de séjour : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : |__|__|__|__|__|

Pays : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

E-Mail : .....

N° I.N.E. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Diplôme préparé cette année (et année d'études) : .....

> La demande d'exonération doit être déposée avant le **1 décembre de l'année universitaire** en cours

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE :

- ❑ Dernier avis d'imposition (ou non imposition) des parents ou justificatif(s) des revenus
- ❑ Rapport de l'Assistant Social du CROUS de Besançon (03.81.48.46.37) (social@crous-besancon.fr)
- ❑ Justificatif d'invalidité pour les étudiants ayant un handicap
- ❑ Autres documents justifiants de vos difficultés sociales

Je sollicite par la présente demande :

☐ L'exonération à titre exceptionnel des droits d'inscription.

☐ Le remboursement à titre exceptionnel des droits d'inscription (joindre un R.I.B.).

Fait à le ..... Signature obligatoire de l'étudiant

Décision du Président de l'université

EXONERATION ou REMBOURSEMENT : ☐ ACCORDE

☐ REFUSE pour le motif suivant :.....

.....

Par délégation, le Directeur de l'IUT

DEPOT DU DOSSIER A REMETTRE A L'ADRESSE SUIVANTE :

Institut Universitaire de Technologie Besançon-Vesoul | 30 avenue de l'Observatoire, 25 009 Besançon cedex | tél. 03 81 66 68 21 - 22 http://iut-bv.univ-fcomte.fr